

Edito

'Entraide Missionnaire Internationale est née en 1965. Et 2017 marque les 50 années de service des sections Afrique de l'Ouest et Afrique Centrale. Sous l'égide de la Conférence des Evêques Régionale d'Afrique de l'Ouest (à Abidjan) et de la Congrégation des Spiritains (à Yaoundé), plus de 10 000 prêtres, religieux et religieuses sont affiliés à l'EMI.

L'Association aide considérablement les malades et les collectivités, dans les différents types d'aides sollicitées : dépenses de pharmacie et d'hospitalisation, de consultation, de traitements dentaires, comme de la plupart des actes médicaux.

Chacun à son niveau (administrateur, responsable ou secrétaire de section, évêque et supérieur...), il est important de faire connaître l'EMI, là où l'information arrive plus difficilement, que ce soit dans des régions d'Afrique, en Asie ou en Amérique du Sud. Régulièrement, des collectivités religieuses apprennent tardivement l'existence de l'Association, alors que plusieurs de leurs membres rencontrent des difficultés sanitaires.



Père Michel Ménard *Président de l'EMI*

Sommaire

- **P2** Jubilé d'or de la Section Ouest-Afrique
- P3 La notion de solidarité EMI
- P3 L'EMI pour qui ?
- P4 Pour recevoir les aides EMI, pensez à la feuille de soins!
- P4 Ils ont rejoint l'EMI en 2017

> Jubilé d'or de la Section Ouest-Afrique

Du 8 au 10 septembre 2017, l'Entraide Missionnaire Internationale (EMI) a fêté ses 50 ans de présence à Abidjan (Côte d'Ivoire). Après l'eucharistie présidée par Monseigneur Séraphin ROUAMBA (archevêque de Koupela, Burkina Faso), Monseigneur Joseph SPITERI (nonce apostolique, République de Côte d'Ivoire) a ouvert la cérémonie, reprenant les paroles du Pape François : « tout ce qui se partage se multiplie ». Des réunions et conférences ont ensuite été présidées par Monseigneur Séraphin ROUAMBA et Monseigneur Bénoît ALOWONOU (président de la Conférence des évêques du Togo). Sœur Eugénie DENA, responsable de la section EMI Ouest-Afrique avait parfaitement préparé ces journées, avec la participation active du personnel de sa section.

L'EMI, association de droit suisse est née en 1965 de la volonté des religieux/ses français de pouvoir bénéficier d'un système de couverture santé à l'étranger. Comme l'a rappelé Sœur Elizebeth AULIAC, vice-présidente de l'EMI, le principe de solidarité s'est rapidement étendu en Afrique avec la création de sections de proximité, et cet objectif très clair :

Mettre à disposition des supérieur(e)s et des évêques, un outil répondant à leur obligation canonique, visant à assurer la bonne santé de leurs membres. Lors de son audience publique le 13 mai 2015, le Pape François avait d'ailleurs cité :

« Je salue particulièrement les membres de l'Entraide Missionnaire Internationale. Chers amis, j'encourage vivement votre service des Congrégations et des Diocèses pour faciliter l'accès de leurs membres aux soins de santé et favoriser ainsi leur dévouement à la mission ».

Père Michel MENARD, Président de l'Association peut apprécier le chemin parcouru : aujourd'hui 770 congrégations et diocèses (soit près de 29 000 prêtres, religieux et religieuses) entretiennent l'esprit de solidarité de l'EMI, « fille de l'église » selon les mots de Monseigneur Bénoît ALOWONOU. Ils versent une contribution modulée selon le pays et reçoivent les aides suite à chaque soin de santé sur leurs membres (consultation médicale, hospitalisation, lunetterie, pharmacie...). Ce Jubilé d'or de la section EMI Ouest-Afrique a donc réuni une centaine de personnes de Côte d'Ivoire, Mali, Togo, Bénin, Burkina Faso, Sierra Leone, Nigeria, Niger, représentant les diocèses et congrégations religieuses de ces pays.

Cette rencontre a permis de rappeler les besoins précis des membres de la région et de pouvoir adapter au mieux les services. Les partenariats avec des hôpitaux assurant la prise en charge des soins hospitaliers, essentiellement sur Abidjan, ont notamment été salués, comme la qualité des soins. Un des objectifs des prochaines années sera d'étendre ce réseau de soins de qualité dans les pays de la région et de continuer à faire connaître l'EMI auprès des diocèses et communautés autochtones, en essayant de s'adapter au mieux aux besoins et au budget des intéressés.



Célébration des 50 ans de la Section Ouest-Afrique. (Frère Vignau, Monseigneur Rouamba, Soeur Dena, Soeur Auliac, Monseigneur Olowonou)



Table ronde des Responsables de groupe autour de la santé.



Les responsables de groupe et invités EMI à la messe (Église St Cécile, Abidjan).

> La notion de solidarité EMI

Basée sur ses valeurs chrétiennes, l'Entraide Missionnaire Internationale fonctionne sur le principe de la solidarité. Mais comment se manifeste cette notion concrètement ? Tout diocèse ou toute congrégation ayant fait adhérer l'ensemble de ses membres et qui est à jour dans le versement de ses contributions, est en mesure de percevoir l'ensemble des aides proposées par l'Association, dans un esprit d'ouverture et de solidarité, dont voici quelques aspects :

- Pas de questionnaire de santé,
- pas de condition d'âge,
- couverture dans tous les pays, après sélection de l'option,
- aides suite à des soins, quel que soit le professionnel de santé ou l'hôpital visité,
- pas de limite ni de plafond de l'aide, lors d'une hospitalisation*.

*sauf + de 65 ans : limite de 180 jours /an pour la même affection.



> L'EMI, pour qui?

L'es statuts de l'Entraide Missionnaire Internationale stipulent que l'Association fournit « pour le compte des collectivités religieuses adhérentes (diocèses, instituts et congrégations) [...] une assistance économique et sociale aux missionnaires, religieux, religieuses, membres du clergé, de religion chrétienne ». Mais le texte précise aussi que l'EMI agit dans le respect des législations nationales, ceci signifiant qu'elle ne peut pas se substituer aux systèmes de couverture santé obligatoire. C'est le message que les responsables de section expliquent los de leurs déplacements. L'EMI est en mesure de proposer ses services aux congrégations, diocèses et instituts qui ne sont pas tenus d'adhérer à un autre système.

Le Président Ménard, Sœur Auliac vice-présidente et les administrateurs Frère Vignau et Frère Linacero l'ont aussi rappelé lors de leurs rencontres avec les nonces, les conférences épiscopales et les conférences religieuses du Ghana et du Sénégal, les représentants de conférences de Côte d'ivoire, Togo, Sierra Leone, Bénin, Burkina Faso entre autres, les évêques du Kenya, les diocèses de Tabasco (Mexique), les Frères Maristes de la Province Centre-Nord du Mexique, la Conférence des Religieux/ses d'Equateur, la Conférence des Religieux/ses du Brésil...



Réunion avec la Conférence des Religieux/ses au Ghana.



Réunion avec le nonce à Dakar. Frère Vignau, Monseigneur Banach, Soeur Dena, Monsieur Sacheli

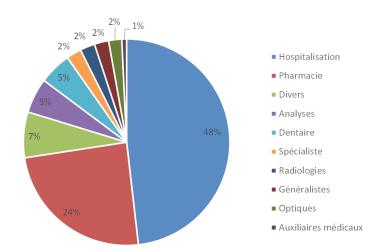
> Pour recevoir les aides EMI, pensez à la feuille de soin!

Il est des régions retirées où le médecin (et les professionnels de santé) ne sont pas en mesure de délivrer des factures. Or, ces documents (factures, prescriptions) sont indispensables aux sections pour le trai-

Enrich Minimates Informations
Information Minimates
Inf

tement des dossiers. Les groupes doivent pourtant faire valoir leurs droits et obtenir le versement des aides. Il est alors important de présenter la feuille de soin au médecin. Celle-ci comportera date, signature, tampon, montant.

À titre d'information, voici la répartition des aides de l'EMI en 2016 :



Pour accéder à la feuille de soins, rendez-vous sur : www.entraide-missionnaire.com/vous-etes/groupe/

► Télécharger la feuille de soins

Nouvelles adhésions

> Ils ont rejoint l'EMI en 2017

36 nouvelles collectivités ont fait le choix d'adhérer à l'EMI entre janvier et octobre 2017. Un système est d'autant plus efficace et la solidarité mieux assurée, qu'il est important en effectifs. Ces nouvelles congrégations viennent renforcer un peu plus l'Association, tout en bénéficiant elles-mêmes des aides et des services de l'EMI.

- SECTION AMÉRIQUE CENTRALE : Provincia Santisimo Salvador, Hermanas Marista de Champagnat, Congregacion de Maria Reparadora. Mercedarias M de Berriz.
- SECTION AFRIQUE CENTRALE : Congrégation Santo Domingo, Ordre frères/Bienheureuse vierge Marie Mt carmel, congrégation des soeurs de Sainte-Marie, congrégation soeurs apostolique de Saint-Jean, fille de Jésus de Massac, ordre des prêcheurs Dominicains.
- SECTION EST-AFRIQUE: Mary reparatrix sisters, Missionary congregation of the evangelising, Foyer de Charité de Bujumbura, Order of the Holy Spirit, Sister of Mary Immaculate, Fransiscan Sisters of the Heart of Jesus, Loreto Institute, Daughters of Mary help of Christians/Salesian, Salesians of Don Bosco, Butare Diocese.
- SECTION OUEST AFRIQUE : UCAO/U.Universitaire Guinée Conakry, Congrégation des soeurs de la providence de Portieux, séminaire redemptoris mater.
- SECTION BELGE: CICM Rome Afrique, Dochters Vam Maria Paridaens Haiti, Dochters Vam Maria Paridaens Mixt, Dochters Vam Maria Paridaens New York, Fraternité missionnaire Verbum dei.
- SECTION GÉNÉRALE : Fraternité des petits frères de l'Evangile, Soeurs de la Charité Laos, Frères de St Gabriel-Kinshasa, Sahel life E.V, Foyer de charité d'Haiti, Teresian association Phils, Institut Saint Boniface Rwanda.
- SECTION MADAGASCAR: Soeurs de Marie réparatrice.



Lettre de l'Entraide Missionnaire Internationale

Bimestriel Novembre 2017 Directeur de la publication :

Responsable de rédaction :

Conception/réalisation:

Service communication de l'USM - Alexandra Konoba

Crédits Photos :

Entraide Missionnaire Internationale www.chapellenotredamedelamedaillemiraculeuse.com



3, rue Duguay-Trouin 75280 Paris cedex 06